Formation des entraineurs 2016

Pour vous aider à mieux comprendre la formation de entraineurs, voici une courte description du parcours de formation des entraineurs. Pour toute question en rapport avec le processus décrit, communiquez avec notre responsable de la formation à glavoie@gymqc.ca ou au 514-776-7581.

Il y a aussi des informations supplémentaires dans le document Excel « Carnet de l’entraineur ».

Vous pouvez aussi vérifier le statut d'un entraineur avec le document Excel : "Suivi formation des entraineurs 2016"

## Cours de fondement

Depuis décembre 2014, Gymnastique Canada a mis sur pied une nouvelle version de la formation des entraineurs.

Un entraineur débutant doit faire les cours de fondement. Le niveau 1 bien qu’encore valide n’existe plus. Nous vous encourageons à adopter la nouvelle terminologie pour faire la différence entre l’ancienne formation et la nouvelle.

### La formation

La formation en fondement se donne en 2 jours et ½.

* Cours de fondement théorique (commun à tous les sports)
	+ Ce cours est le seul qui doit être évalué pour être complété. Il faut faire l’examen de prise de décision éthique (compétition Introduction).
* Cours de fondement gymnique introduction (commun à tous les sports)
* Cours de fondement spécialisé (spécialisation par sport ou contexte)
	+ En gymnastique artistique (permet de suivre la formation Compétition Introduction en GAF et GAM, cours qui remplace l'ancien niveau 2 technique et la partie B)
	+ En trampoline (permet de suivre le niveau 2 technique en trampoline)
	+ En gymnastique rythmique (permet de suivre le niveau 2 technique en rythmique)
	+ En petite enfance (permet de suivre le cours de petite enfance approche Carrasco). Ne permet pas de suivre de niveaux 2 technique.

Un entraineur qui a fait les 3 formations de PNCE dans un contexte est formé. Il peut avoir

Un groupe et entrainer sous la supervision indirecte d’un entraineur certifié dans ce contexte (entraineur de niveau 1 certifié ou entraineur de fondement certifié).

### La certification

Pour être certifié, l’entraineur doit produire des documents et les faire corriger par un évaluateur en fondement :

* Cahier de travail du cours de fondement gymnique introduction
* Un portfolio pour les cours de fondement (disponible sur le site de la FGQ : Portfolio cours de fondement)
* Un vidéo ou une évaluation sur le site d’entrainement

### Entrainement

L’entraineur formé ou certifié en fondement peut entrainer des gymnastes de récréatif ou de la compétition de base. Attention il n’est pas formé pour enseigner des acrobaties « avancées ». Vous pouvez vous référer à l’article 3.1.3 du PRP pour des informations plus précises sur la relation entre la formation et le niveau entrainé. Vous retrouverez le PRP sur le site de la FGQ à l’adresse suivante :

<http://www.gymqc.ca/documents-formulaires/documents>

## Compétition Introduction en GAF et GAM et Niveau 2 dans un sport gymnique

### La Formation Compétition Introduction

Cette formation remplace l'ancien niveau 2 technique et la formation de volet B (partie théorique reliée au niveau 2). Elle est composée des étapes suivantes:

* 1 jour de théorie pour le secteur GAF et GAM
* 2 jours de formation sur les appareils communs GAF et GAM
* 1 journée pour finaliser le contenu GAF ou 1 journée pour finaliser le contenu GAM (cette formation est appelée Compétition Introduction appareils masculins)

Après ces étapes un entraineur est formé.

### Certification

Note, cette partie de la formation n'est pas encore en place. Pour être certifié, l’entraineur devra produire des documents et les faire corriger par un évaluateur en fondement :

* Un portfolio pour les cours de fondement
* Un vidéo ou une évaluation sur le site d’entrainement

En attendant la mise en place de ce processus de certification, des permissions spéciales pourraient être accordées.

La certification de ce niveau donne accès au niveau 3 technique ou à la formation de compétition Introduction avancée en GAM et GAF.

### Entrainement

Un entraineur formé pourra entrainer dans les catégories de compétition de base ou en défi. Cependant, il devrait toujours être sous la supervision indirecte d'un entraineur certifié niveau 2 ou en compétition introduction. L'entraineur certifié en compétition Introduction pourra entrainer des gymnastes des catégories permises selon le PRP en vigueur. Vous retrouverez le PRP sur le site de la FGQ à l’adresse suivante :

<http://www.gymqc.ca/documents-formulaires/documents>

### La formation de niveau 2 dans les autres sports gymniques

Un entraineur doit compléter les étapes suivantes pour la formation de niveau 2 :

* Niveau 2 technique dans le sport
	+ Un entraineur de tumbling peut faire la formation de gymnastique artistique ou de trampoline
	+ Un entraineur de sports de groupe peut suivre la formation de niveau 2 Sports de groupe. Mais cette formation ne donne pas de reconnaissance de niveau du PNCE.
* Un cours théorique (le volet B). Vous pouvez retrouver les formations offertes sur le calendrier de Sports-Québec : <http://www.sportsquebec.com/calendriers/PNCE/index.aspx>

Après avoir suivi ces 2 formations, un entraineur est formé. Il peut avoir

Un groupe et entrainer sous la supervision indirecte d’un entraineur certifié dans ce contexte (entraineur de niveau 2 certifié ).

### La certification

Pour être certifié, l’entraineur doit compléter les 2 étapes suivantes :

* Un nombre d’heures de pratique déterminé selon le sport (disponible sur le site FGQ : CERTIFICATION PRATIQUE 2 FORMULAIRE)
* Examen en ligne de prise de décision éthique (obligatoire maintenant pour tous les niveaux.

Notez que la formation Respect et Sports est obligatoire pour l'accès aux plateaux de compétitions pour de nombreuses catégories!

### Entrainement

L’entraineur formé ou certifié en niveau 2peut entrainer des gymnastes de compétition de base et de niveau provincial. Vous pouvez vous référer à l’article 3.1.3 du PRP pour des informations plus précises sur la relation entre la formation et le niveau entrainé. Vous retrouverez le PRP sur le site de la FGQ à l’adresse suivante :

<http://www.gymqc.ca/documents-formulaires/documents>

## Niveau 3 dans un sport gymnique

### La formation

Un entraineur doit compléter les étapes suivantes pour la formation de niveau 2 :

* Niveau 3 technique dans le sport (une évaluation peut être exigée selon le sport)
	+ Un entraineur de tumbling peut faire la formation de gymnastique artistique ou de trampoline
	+ Un entraineur de gymnastique artistique doit faire les appareils communs du niveau 3 GAF (sol, saut, barres communes)
* Un cours théorique (le volet C). Ce cours consiste en 6 modules. L’entraineur doit faire 4 des 6 modules. Gymnastique Canada considère que le module « un sport sans dopage » n’est pas très utile dans notre situation… Vous pouvez retrouver les formations offertes sur le calendrier de Sports-Québec : <http://www.sportsquebec.com/calendriers/PNCE/index.aspx>

Après avoir suivi ces 2 formations, un entraineur est formé. Il peut avoir

Un groupe et entrainer sous la supervision indirecte d’un entraineur certifié dans ce contexte (entraineur de niveau 3 certifié).

### La certification

Pour être certifié, l’entraineur doit compléter les 2 étapes suivantes :

* Processus de reconnaissance du niveau pratique (spécifique au sport)
* Examen en ligne de prise de décision éthique (obligatoire maintenant pour tous les niveaux).

Notez que la formation Respect et Sport est obligatoire pour l’accès aux plateaux de compétitions pour de nombreuses catégories!

### Entrainement

L’entraineur formé ou certifié en niveau 3 peut entrainer des gymnastes de compétition de base, de niveau provincial et national. Vous pouvez vous référer à l’article 3.1.3 du PRP pour des informations plus précises sur la relation entre la formation et le niveau entrainé. Vous retrouverez le PRP sur le site de la FGQ à l’adresse suivante :

<http://www.gymqc.ca/documents-formulaires/documents>

## Niveau 4 dans un sport gymnique

Cours spécialisé offert aux entraineurs certifiés niveau 3. Se tient aux 2 ou 3 ans. Information sur demande…